

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

5 mai 2017

Date d'affichage :

18 mai 2017

L'AN deux mille dix-sept, le **11 mai** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 17 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR (à partir de la question n° 37), M. GRENET, Mmes GRENET (à partir de la question n° 18), LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Elisabeth MONTFORT

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jean MAZERON

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à José DUBREUIL

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre PECOUL jusqu'à la question n° 36

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 17

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Françoise LAFOND

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20170511-DELIB170537-DE
Date de télétransmission : 12/05/2017
Date de réception préfecture : 12/05/2017

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MAI 2017**

QUESTION N° 37

OBJET : Fonds d'initiatives scolaires : coopérative scolaire de l'école Pierre Brossolette élémentaire

RAPPORTEUR : Michèle SCHOTTEY

Question étudiée par la Commission n° 1 « La ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 19 avril 2017.

L'école élémentaire Pierre Brossolette a deux projets de sorties scolaires à destination des élèves de CM1/CM2 et de CP de l'école, soit 108 élèves.

Ces sorties scolaires ont lieu le 30 Juin 2017 à Vulcania pour les élèves de CM1/CM2 et le 27 Juin au Plateau de Bellenaves dans l'Allier pour les élèves de CP. Les projets sont axés sur la découverte du patrimoine régional, l'observation d'espaces géographiques, géologiques et d'écosystèmes variés.

Le coût du projet est de 1 902.2 € (1 182.2 € et 720 €) et comprend les frais de transport de 660 € (320 € et 340 €), et les frais d'entrée aux différentes visites guidées de 1242.2 € (862.2 € et 380 €).

Les familles sont sollicitées à hauteur de 5 € par élève pour le projet Vulcania et de 2 € par élève pour le projet de Bellenaves. La coopérative scolaire abondera le projet à hauteur de 1 000 € (600 € et 400 €).

Considérant l'intérêt de ces projets, il est proposé d'accorder une aide pour permettre à l'équipe pédagogique de les mener à bien, d'un montant de 540 euros à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Pierre Brossolette, prélevé sur le fonds d'initiatives scolaires.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention d'un montant de 540 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Pierre Brossolette.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 11 mai 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL